

Vire

Dix parents s'opposent aux 4,5 jours

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 31 janvier 2018

446 mots



Un comité hostile au maintien des 4,5 jours d'école a accueilli les élus avant le conseil municipal, lundi soir. - Crédit Ouest-France

Devant les grilles du lycée Marie-Curie, dix parents d'élèves des écoles de Truttemer-le-Grand et Saint-Germain-de-Tallevende attendaient de pied ferme les élus, avant le conseil municipal. Mécontents du maintien de la semaine des 4,5 jours avec les temps d'activités périscolaires (TAP) décidé par les élus lors du conseil municipal du 18 décembre, ils **« déplorent un passage en force des élus »**.

Pour Gaëlle Bouvet, parent d'élève élue à Saint-Germain-de-Tallevende, **« la mairie n'a pas tenu compte de l'avis des conseils d'écoles et a imposé la décision qui l'arrangeait le mieux »**. Fin novembre, la mairie avait présenté quatre hypothèses aux parents d'élèves avant de leur demander leurs avis. Deux d'entre elles prévoyaient le maintien des 4,5 jours d'écoles. L'une avec le maintien des TAP et l'autre non. Elles ont recueilli respectivement 36 et 29 avis favorables.

Une autre envisageait cinq matinées de classe et trois après-midi, qui n'a obtenu aucun suffrage favorable. La dernière, qui prévoyait le passage à la semaine des quatre jours, avait obtenu l'aval de 61 membres de conseils d'école.

« Nous regrettons que les élus aient fait l'amalgame des deux premières solutions pour montrer le soutien des conseils aux maintiens des rythmes scolaires précédents », appuie Gaëlle Bouvet. **« À quoi bon se concerter et demander l'avis des conseils d'écoles si l'avis des élus compte plus que le bien-être des enfants ? »**, poursuit-elle. Le comité de parents regrette que **« les enjeux financiers et politiques priment sur la réussite scolaire »**.

La mairie s'inscrit en faux contre cet argument. **« Si nous avions voulu faire des économies, nous n'aurions pas maintenu les TAP »**, explique-t-on. Marc Andreu Sabater, maire de Vire Normandie, déplore que **« le gouvernement soit revenu sur cette réforme et mette en difficulté les élus sur ce sujet »**, en laissant le choix aux communes.

Pour rappel, le vote de la délibération du conseil avait été serré (53 voix en faveur du maintien

des rythmes et 51 voix en faveur de la semaine de 4 jours). **« Si cette dernière solution l'avait emporté, l'autre camp serait monté au créneau. C'est un débat sans fin »**, songe le maire.

Pierre BOISSONNAT.